



Flagnac le 13 février 2024

Madame, Monsieur,

Vous êtes invité(e) à assister à la réunion publique du Conseil Municipal qui aura lieu **à la salle des mariages le lundi 19 février 2024 à 18h30.**

Ordre du jour :

- 1 : -Validation du procès-verbal de la réunion du 19/12/2023,
- 2 : -Compte-rendu des décisions prises par le Maire, par délégation du Conseil Municipal,

3-FINANCES :

- 3-1 : Approbation du Compte Financier Unique 2023 (CFU) de la commune de Flagnac,
- 3-2 : Approbation du Compte Financier Unique 2023 (CFU) du photovoltaïque,
- 3-3 : Affectation des résultats budget principal,
- 3-4 : Affectation des résultats budget photovoltaïque,

4-PERSONNEL COMMUNAL :

- 4-1 : Attribution de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle,

5-SERVICE A LA PERSONNE :

- 5-1 : Reconduction de la convention avec la société ANSAMBLE pour le portage des repas à domicile,
- 5-2 : Tarification du portage des repas à domicile à compter du 1^{er} mars,

6- : OPERATION 2405 : CŒUR DE VILLAGE – STATIONNEMENT MAIRIE :

- 6-1 : Autorisation de lancement de consultation pour un marché à procédure adaptée,
- 6-2 : Demande de subvention,

7-ASSOCIATIONS :

- 7-1 : Association « Hier un village » : avancement du projet de stationnement 2024,

8-DIVERS :

- 8-1 : Informations diverses

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
O. LANTUEJOUL